



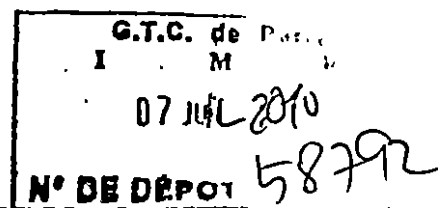
1005879201

DATE DEPOT :	2010-07-07
NUMERO DE DEPOT :	58792
N° GESTION :	2001B14465
N° SIREN :	439208190
DENOMINATION :	SAS RUE LA BOETIE
ADRESSE :	48 RUE LA BOETIE 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2010/07/01
TYPE D'ACTE :	DECISION DU PRESIDENT
NATURE D'ACTE :	AUTORISATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL



RUE LA BOÉTIE

OP 1/07/10 = AW



RAPPORT DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

SUR L'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

01814405

Nous vous rappelons que l'assemblée générale du 05 mai 2010 avait approuvé un projet d'augmentation de capital pour un montant total, prime incluse, de 5.500.000.000 € et conféré au Président et au Vice-Président les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions et modalités de cette opération à réaliser en une ou plusieurs fois dans les 26 mois.

Nous décidons de procéder dès à présent à une augmentation de capital dans le cadre de l'autorisation générale sus visée.

En conséquence, il vous est proposé de souscrire à cette augmentation de capital d'un montant de quatre-vingt-deux millions deux cent cinquante-neuf mille quatre cent vingt-quatre euros (82.259.424 €), par émission de quarante-et-un millions cent vingt-neuf mille sept cent douze (41.129.712) actions nouvelles de deux euros (2 €) de nominal chacune, à libérer intégralement lors de leur souscription, en numéraire ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société.

L'émission des actions sera assortie d'une prime d'émission de douze euros (12 €) par action.

Le montant de la souscription s'élèvera par suite à quatorze euros (14 €) par action correspondant à un montant global de souscription de cinq cent soixante-quinze millions huit cent quinze mille neuf cent soixante-huit euros (575.815.968 €).

La souscription des actions nouvelles vous est réservée par préférence à titre irréductible à raison de trois cent quatre-vingt-une (381) actions nouvelles pour dix mille sept cent neuf (10.709) actions anciennes.

Vous pourrez également souscrire à titre réductible. Ce droit de souscription à titre réductible s'exercera conformément aux dispositions légales.

Les souscriptions seront reçues au siège social **du 05 juillet 2010 au 20 juillet 2010 inclus.**

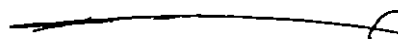
Les actions nouvelles seront créées avec jouissance au 1er janvier 2011. Elles seront totalement assimilées aux actions anciennes à compter de cette date et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Toutefois, la souscription pourra être close par anticipation dès que tous les droits à titre irréductible auront été exercés ou que l'augmentation de capital aura été intégralement souscrite, après renonciation individuelle à leurs droits de souscription des associés qui n'auront pas souscrit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent rapport, qui a été signé, après lecture par le Président.

Paris, le 1^{er} juillet 2010.

Le Président



Dominique LEFEBVRE

?